

79

Royaume de Belgique

Plenary statement

Madame la Ministre Evelyne Huytebroeck

8 Décembre 2011

Chers Ministres,

Comme beaucoup d'entre vous, je me trouvais, il y a précisément un an, à Cancún.

A cette époque, la Belgique avait l'honneur d'assurer la Présidence du Conseil de l'Union européenne.

Au jeudi de la seconde semaine, seuls les contours des Accords de Cancún étaient visibles.

J'ai personnellement tiré de nombreux enseignements de ce Sommet. Et je souhaiterais aujourd'hui partager deux réflexions avec vous.

Ma première conclusion, c'est que les négociations sur le changement climatique ne sont pas un « jeu à somme nulle », où les gains des uns devraient exactement être compensés par les pertes des autres. Comme le disait Gandhi, « *An eye for an eye makes the whole world blind* ».

*Lors de la COP 16, quand les négociations ont-elles permis d'aboutir à des avancées importantes ? A partir du moment où chaque Partie a pris conscience qu'il était possible d'avoir un accord équilibré et équitable avec des progrès dans TOUS les domaines du futur régime climatique. Il n'y a aucune règle juridique qui empêche des avancées simultanées dans les domaines complémentaires comme l'Adaptation, le Financement, l'Atténuation et des Transfert de Technologie. Il n'y a aucune règle juridique qui empêche aussi bien le Nord que le Sud de gagner si nous comprenons que nous pouvons parvenir demain à un paquet équilibré.*

Mais il est nécessaire d'admettre le fait qu'un Accord final ne pourra, de toute évidence, répondre à l'entière de nos attentes. Que nous devons faire évoluer nos positions dans les prochaines heures si nous ne voulons pas quitter Durban les mains vides.

Il est essentiel, dans ce contexte, d'opérationnaliser l'ensemble du paquet de Cancún et, ainsi, de permettre au régime climatique international de continuer à progresser dans la bonne direction. Pour la Belgique, il est par exemple primordial de combler le fossé au niveau des ambitions de réduction et de mettre en place un système solide de règles de comptabilisation acceptées par tous. En outre, le Fonds Vert ne peut devenir une coquille vide ; il devra, aussi rapidement que possible, être lancé et mobiliser les ressources financières nécessaires.

Mais le plus important pour le Sommet de Durban est de s'assurer qu'après 2012, un régime international contraignant soit maintenu. Nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre et de tergiverser face à cet enjeu fondamental. Nous devons impérativement disposer d'un cadre légal solide qui aille plus loin que Kyoto<sup>1</sup>. Dans le cas contraire, nous perdrons en effet ce que nous avons mis près de deux décennies à construire et nous deviendrions, nous devons en être conscients, impuissants pour faire face aux défis climatiques. Et rappelons-nous que personne n'échapperait aux effets du réchauffement global.

Nous voulons une deuxième période d'engagement ratifiable afin de couvrir la période de transition qui nous conduira à l'entrée en vigueur d'un nouveau Protocole sous la Convention, lequel devra reprendre les acquis et l'architecture du Protocole de Kyoto. Nous avons donc besoin d'une feuille de route nous permettant d'aboutir à un tel Protocole. Il est nécessaire, et tout-à-fait possible, de parvenir à un nouveau cadre mondial en 2015.

Ces derniers jours, j'ai observé que la Belgique et l'Union Européenne étaient loin d'être les seuls à avoir cette vision. En particulier, je voudrais souligner le volontarisme des pays africains et des Groupes des Pays les moins avancés, des Etats insulaires ainsi que des nombreux autres Pays en développement qui, avec l'Union européenne et d'autres Pays industrialisés, soutiennent un tel accord équitable. Les conditions sont réunies pour que l'on aboutisse demain à un bon accord, si chacun est prêt à prendre ses responsabilités.

Un second enseignement que nous devons tirer du sommet de Cancún, Madame la Présidente, c'est que le volontarisme de la Présidence peut faire la différence. Bien entendu, le processus doit être mené en toute transparence, et il doit rester un processus conduit par les Parties. Mais les négociations sur le changement climatiques sont extrêmement vastes et complexes. Le succès d'une Convention se construit, se travaille. Les avancées que nous pouvons obtenir, ou les échecs que nous pouvons subir ne sont pas le fruit du hasard.

Les Parties et nous, les responsables politiques, devons être en mesure de nous focaliser sur les vraies questions politiques et trouver des solutions aux problèmes à surmonter. Je suis persuadée que vous, Madame la Présidente, avec la dynamique que vous avez initiée, vous avez la capacité de nous mener vers ces solutions, et que vous pouvez réussir à faire de Durban un succès. Un tel succès permettra de faire de ce sommet une référence en matière de multilatéralisme.

**Enfin, pour terminer, je voudrais mettre en garde tous ceux qui continuent à freiner toute avancée nécessaire et substantielle dans la lutte contre le réchauffement climatique au nom d'intérêts purement nationaux et égoïstes : tourner ainsi le dos au plus large exercice de multilatéralisme jamais entrepris sur terre ne vous protégera pas des conséquences des changements climatiques.**

Je vous remercie